

## Annexe aux Instructions de course types

**VOILE LEGERE 2017 – 2020**

**FRENCH MOTH CUP  
26&27 Septembre 2020  
Baie du Pouliguen  
CNBPP  
Grade : 5A**

Le 23 septembre 2020

### 1. REGLES

#### 1.5 COVID 19

Chaque participant est parfaitement conscient :

- Des mesures d'hygiène et de distanciation physique, dits « gestes barrières » à observer en tout lieu et à tout moment, ainsi que des dispositions complémentaires éditées par le ministère des sports,
- Du risque de contamination accentué par la proximité d'une autre personne, notamment en navigation sur voilier en équipage, ou toute autre situation de proximité de moins d'un mètre, sans les protections renforcées adéquates,
- Que malgré la mise en œuvre de moyens de protection renforcés, la pratique peut exposer à un risque sanitaire, notamment de contamination par le Covid-19,
- Que malgré les dispositions prises et les moyens engagés, l'établissement d'accueil, la structure/le club, ne peut garantir une protection totale contre une exposition et une contamination au Covid-19
- Que toutes ces mesures visent à préserver la santé et les capacités physiques de l'ensemble des pratiquants.
- Du gel hydro alcoolique et des lingettes virucides pour nettoyer les stylos seront mis à la disposition des concurrents au niveau de cet émargement

### 2. AVIS AUX CONCURRENTS

2.1 Le tableau officiel d'information est situé sur la terrasse du club de voile.

2.2 Avis mis en ligne sur le site du club : [www.cnbpp.fr](http://www.cnbpp.fr)

### 4. SIGNAUX FAITS A TERRE

4.1 Le mât de pavillons est situé sur la terrasse du club de voile.

### 5. PROGRAMME DES COURSES

Programme	Date	Heure
Confirmation des inscriptions	26/09/20	9h30
Clôture des inscriptions	26/09/20	11h30

**Jours de course (incluant la manche d'entraînement si nécessaire)**

Date	Heure du 1 <sup>er</sup> signal d'avertissement	Classe
26/09/20	13h	Moth International
27/09/20	12h15	Moth International

5.1 Le dernier jour de la régata, aucun signal d'avertissement ne sera donné après 16h00.

### 6. PAVILLONS DE CLASSE

Le pavillon de classe est le **pavillon vert**.

**8. LES PARCOURS**

8.1 Signaux définissant le parcours à effectuer :

Parcours
Parcours construit : Banane avec portes au vent, sous le vent
Flamme 1 : 1 tour ; Flamme 2 : 2 tours ; Flamme 3 : 3 tours

**9. MARQUES**

Marques	Définition
Marques de départ	Bateau comité et bouée conique verte
Marques de parcours	Bouées coniques orange
Marques d'arrivée	Bateau comité à laisser à tribord et bouée Tribord (2T) de la porte sous le vent à laisser à bâbord

**14. SYSTEME DE PENALITE**14.1 La RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par une pénalité d'un tour.**15. TEMPS CIBLE ET TEMPS LIMITE**

Classe	Temps cible	Temps limite du 1er pour finir
Moth International	20 minutes	30 minutes

15.2 **10 mn pour finir après le premier****16. RECLAMATIONS ET DEMANDE DE REPARATION**

16.1 Le secrétariat du jury est situé dans une salle du club (identifiée par affichage)

16.2 Le temps limite de réclamation est de 60 mn après l'arrivée du dernier bateau de la dernière course du jour

16.3 La salle du jury est située dans le bâtiment du CNBPP près du secrétariat.

16.4 Suivant décision du PCC en application de l'Annexe T des RCV ,un conciliateur pourra être désigné par le PCC. Les avis de conciliation seront affichés au plus tard 15 minutes après le temps limite pour réclamer.

**17. CLASSEMENT**

17.1 1 course doit être validée pour valider la compétition.

17.2 Courses retirées

(a) Quand moins de 4 courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de ses courses.

(b) Quand 4 à 8 courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de ses courses moins la plus mauvaise.

(c) Quand 9 courses ou plus ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de ses courses moins les deux plus mauvaises.

**18. REGLES DE SECURITE**18.1 **Chaque jour, un élargement de sortie et un élargement retour se feront sur la terrasse du Club. [DP]**18.4 **Brassières homologuées ou certifiées CE et port du casque obligatoire.****25. PRIX**

25.1 Des prix seront distribués en présence des participants.

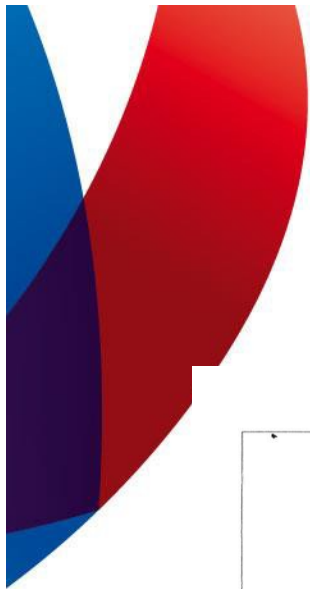
25.2 Classement de manche : type « Grand Prix » : 3 tours, 2 tours, 1 tour après le 1<sup>er</sup>.**Arbitres désignés :**

Président du comité de course : Alex CORDIER

Comité technique : Yves LODAY

Président du jury : Ode PAPAIS

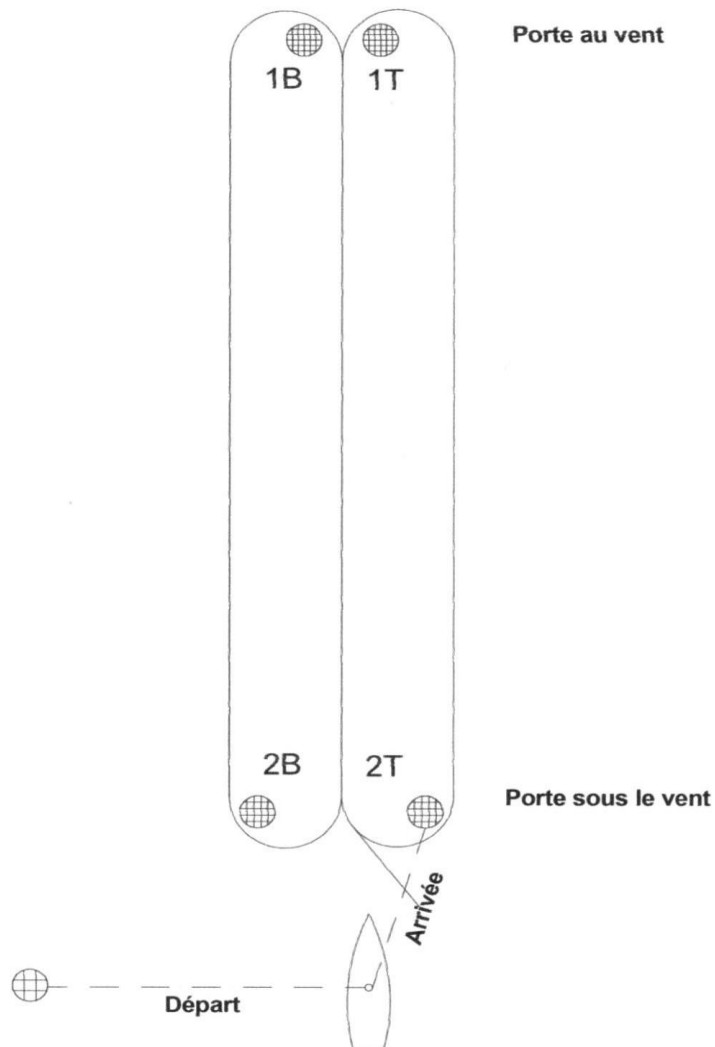
Commissaire aux résultats : Simon CORBIN



## ANNEXE PARCOURS

French Moth Cup CNBPP 12-13 Octobre 2020

### ANNEXE PARCOURS

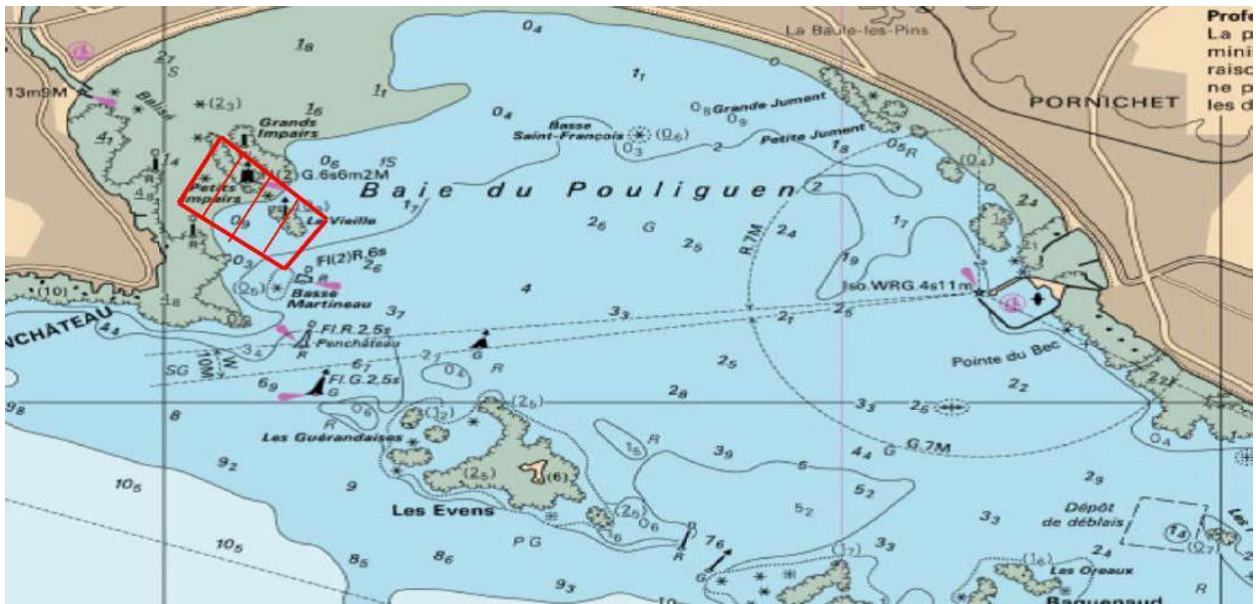


Parcours 3 tours :départ ,1B-1T,2B-2T,1B-1T,2B-2T,1B-1T,2B-2T,arrivée

Parcours 2 tours :départ ,1B-1T,2B-2T,1B-1T,2B-2T,arrivée

Parcours 1 tours :départ ,1B-1T,2B-2T,arrivée

## Annexe Zones de Dangers



## Annexe Zone de Course

